

Comptes annuels

FONDS DE DOTATION TIGNES FOUNDATION

31/12/2024

Ce document contient 21 pages

FONDS DE DOTATION TIGNES FOUNDATION

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan Actif	4
1.2	Bilan Passif	5
1.3	Compte de résultat	6
2	<i>Annexe</i>	8
2.1	Annexe	9



FONDS DE DOTATION TIGNES FOUNDATION

Comptes annuels



Page : 3 / 21

FONDS DE DOTATION TIGNES FOUNDATION

Actif			Au 31/12/2024			Au 31/12/2023
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
	Immobilisations corporelles	Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
		Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres				
		TOTAL				
		Total I				
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres				
		TOTAL				
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	6 005		6 005	10 365
		Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾				
		Total II	6 005		6 005	10 365
		Frais d'émission des emprunts III				
		Primes de remboursement des emprunts IV				
		Ecart de conversion Actif V				
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	6 005		6 005	10 365
Renvois	(1) Dont droit au bail					
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

FONDS DE DOTATION TIGNES FOUNDATION

Passif		Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-240	
	Situation nette (sous-total)	-240	
	Fonds propres consommables		8 475
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total I		-240	8 475
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total II			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total III			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 246	1 890
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
Total IV		6 246	1 890
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		6 005	10 365
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

FONDS DE DOTATION TIGNES FOUNDATION

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service		
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	8 475	5 644
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I		8 475	5 644
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	8 715	5 644
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II		8 715	5 644
1. Résultat d'exploitation (I-II)		-240	

FONDS DE DOTATION TIGNES FOUNDATION

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		
2. Résultat financier (III-IV)			
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-240	
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V		
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		
4. Résultat exceptionnel (V-VI)			
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
Total des produits (I + III + V)		8 475	5 644
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		8 715	5 644
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-240	
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature		223 652	232 460
Prestations en nature			
Bénévolat		203	200
Total		223 855	232 660
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens		223 652	232 460
Prestations en nature			
Personnel bénévole		203	200
Total		223 855	232 660



FONDS DE DOTATION TIGNES FOUNDATION

Annexe



Page : 8 / 21

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos-le 31/12/2024

FONDS DE DOTATION
TIGNES FOUNDATION

Table des matières

1	Objet social	3
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	4
3	Description des moyens mis en œuvre	5
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	6
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	6
4.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	6
5	Principes et méthodes comptables	7
5.1	Principes généraux	7
5.1.1	Changement de méthode comptable	7
5.1.2	Changements d'estimation	7
5.1.3	Corrections d'erreurs	7
5.2	Dérogations	7
6	Informations relatives aux postes du bilan	8
6.1	Fonds propres	8
6.1.1	Tableau de variation des Fonds propres	8
6.1.2	Fonds propres consommables (dotations consommables fondations et fonds de dotation)	10
6.2	Etat des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des sûretés réelles, à la clôture de l'exercice	11
7	Informations relatives au Compte de résultat	12
7.1	Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)	12
7.1.1	Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat	13

1 **Objet social**

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

Le fonds de dotation a pour objet de soutenir et de conduire toutes les actions d'intérêt général visant à promouvoir :

- L'inclusion sociale par le sport de loisirs et de compétition, non professionnel ainsi que par la culture de tous les enfants et des jeunes, de la Commune de Tignes sans aucune distinction ;
- L'insertion sociale et professionnelle des jeunes de la Commune de Tignes par la formation aux métiers de la montagne et de la protection de l'environnement ;
- Le patrimoine matériel et immatériel de la Commune de Tignes au bénéfice du bien vivre de tous, tout en agissant dans une logique éco-responsable et durable.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Les Conseils d'Administration des 26 septembre et 21 octobre 2022 avaient décidé, pour faire suite à la refonte statutaire, de lancer une opération de mécénat auprès des principaux acteurs de l'écosystème Tignard. C'est dans ce cadre qu'une convention de mécénat en nature a été conclue le 10 mars 2023 avec la Société des Téléphériques de la Grande Motte et a été mise en œuvre au cours de l'exercice 2023 puis 2024.

3 Description des moyens mis en œuvre

Lors de ce troisième exercice clos du fonds de dotation la convention de mécénat en nature conclue avec la Société des Téléphériques de la Grande Motte s'est poursuivie. Ainsi, en application du règlement d'attribution afférent à ladite convention, les jeunes âgés de 8 à 18 ans inclus justifiant d'un domicile ou d'une scolarisation sur la commune de Tignes ont pu bénéficier, dans un objectif d'inclusion sociale par le sport, des forfaits de remontées mécaniques donnant accès à l'ensemble du domaine skiable de Tignes et ce, pour toute la saison concernée.

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Dans le cadre de la campagne de mécénat évoquée précédemment (non inscrite dans le cadre d'un appel public à la générosité), le fonds de dotation a reçu un don en nature d'un montant de 223 652 € comptabilisé en contribution volontaire en nature.

4.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

5 Principes et méthodes comptables

5.1 Principes généraux

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

5.1.1 Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode n'est intervenu sur l'exercice.

5.1.2 Changements d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.1.3 Corrections d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

5.2 Dérogations

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

6 Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

6.1 Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

6.1.1 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice				240	- 240
Situation nette				240	- 240
Fonds propres consommables	8 475			8 475	-
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	8 475			8 715	- 240

6.1.2 Fonds propres consommables (dotations consommables fondations et fonds de dotation)

6.1.2.1 Dotations consommables (fondations et fonds de dotation)

La dotation d'un fonds de dotation étant l'apport à titre gratuit et irrévocable de biens et droits de toute nature qui ne peut être dévolu qu'à un autre fonds de dotation ou une fondation d'utilité publique, elle constitue des fonds propres sans droit de reprise ou des fonds propres consommables.

La consommation de la dotation consommable d'un exercice correspond à l'excédent des charges sur les produits de l'exercice.

La politique de l'entité en matière de consommation de la dotation consommable est la suivante, comme indiqué dans les statuts : le fonds de dotation peut disposer de tout ou partie des biens constituant sa dotation pour l'accomplissement de son objet.

Les dotations consommables inscrites au compte de résultat s'élèvent à 8 475 € au 31/12/2024.

6.2 Etat des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des sûretés réelles, à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an			Échéances à 1 an au plus	Échéances	
							à plus 1 an et 5 ans au plus	à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé : Créances rattachées à des participations Prêts (1) Autres Créances de l'actif circulant : Créances Clients et Comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres Charges constatées d'avance				Emprunts obligataires convertibles (2)(3) Autres emprunts obligataires (2)(3) Emprunts (2) (3) et dettes auprès des établissements de crédit (3) dont : - à 1 an au maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine Emprunts et dettes financières divers (2) (3) Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés Autres dettes (3) Produits constatés d'avance	6 246	6 246		
TOTAL				TOTAL	6 246	6 246		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice Prêts récupérés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice (3) Dont garanties par des suretés réelles (indication des postes concernés)				

7 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concerne les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés ;
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature.

7.1 Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

- Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.
- Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.
- Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature :

Nature de la contribution / modalités ayant permis de quantifier	Méthode de valorisation	Montant
Obtenue :		
Bénévolat des administrateurs, recensé d'après le temps passé par personne et par séance.	Application d'un coût horaire chargé estimé d'après la valeur du SMIC 2024 appliqué au nombre d'heures total estimé.	203 €
Don en nature pour la saison d'hiver 2023-2024 de forfaits de remontées mécaniques.	L'évaluation a été faite au prix de vente aux tarifs publics.	223 652 €

7.1.1 Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat

7.1.1.1 Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC
— Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	1 890
— Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	1 890